

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'US BEAUREPAIRE HANDBALL développe la pratique du handball en loisir et en compétition sur l'ensemble du bassin de vie de **Beaurepaire**. Le club est composé de 250 licenciés, répartis sur plusieurs catégories.

- École de handball pour les 3-11 ans (Baby hand, Premiers pas et Mini-hand)
- Collectifs Filles et garçons des moins de 13 ans à seniors
- École d'arbitrage (7-18 ans)
- Hand loisir, hand adapté
- Beach handball



L'accueil et la formation qui sont donnés à chaque licencié doivent lui permettre de devenir un sportif accompli et un citoyen capable d'évoluer humainement et professionnellement dans notre société.

Le club est dirigé par une équipe de bénévoles qui cumulent encadrement technique, gestion administrative et animation de la vie associative. Nous comptons un licencié à plein temps et deux apprentis BPJEPS. Au-delà de l'aspect sportif de nombreuses actions sont menées tout au long de la saison, pour renforcer la vie associative, et étoffer les finances du club.

LIEUX DE LA MISSION :

Beaurepaire (Isère), Déplacements à prévoir dans d'autres départements : 26,69,07..

THEME DE LA MISSION :

Agir et développer la relation parents-enfants par des activités sportives et para sportives

ACTIVITES CONFIEES AU VOLONTAIRE DANS LE CADRE DE SA MISSION :

Afin de conforter le projet associatif de l'US Beaurepaire, la mission du service civique consiste à :

- Aider à l'animation d'ateliers ludiques en renforçant l'échange parents-enfants sur les catégories Baby-hand (samedi matin), -9 ans et -11 ans (mercredi après-midi) au gymnase en lien avec les responsables de section ;
- Aider à l'organisation d'animations tout au long de l'année pour l'école de Hand en renforçant les échanges parents-enfants (Halloween, Noël, galette, neige, Pâques, sortie de fin d'année...);
- Aider à l'organisation et développement d'ateliers ponctuels (stages vacances, écoles, centre de loisirs) sur les catégories Baby-hand et/ou -9 ans (catégorie prioritaire sur cette action) et/ou -11 ans ;
- Aider à la vie du club notamment sur des actions qui permettent de faire le lien entre joueurs / parents / dirigeants (communication interne, organisations des actions etc.) ;

En parallèle, d'autres missions secondaires peuvent être mises en place :

- Agir pour développer des valeurs de Citoyenneté, animation d'ateliers et mises en place d'actions autour du Fair-play ;
- Agir pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilités des jeunes, création et animation d'une commission « jeunes » pour être force de propositions et acteurs de leur club ;
- Mise en place d'actions pour l'intégration des personnes handicapées par la pratique du handball ;
- Favoriser l'intégration des facteurs santé et bien-être dans la pratique du handball

DUREE, PERIODE , ET VOLUME HORAIRE DE LA MISSION :

7 mois - 01/10/2020 au 30/04/2020 - 24h par semaine pouvant être dispensées du lundi au dimanche

DROITS DU VOLONTAIRE :

- ☞ Indemnité de 580,62 € par mois
- ☞ Possibilité d'être salarié ou étudiant pendant son service civique, réservé aux 18 – 25 ans
- ☞ Formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et Formation civique et citoyenne

CONTACT ET CANDIDATURE :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le club :

Président : ARNAUD Zoé ☎ 06 79 74 76 13 ✉ zoe.arnaud1@gmail.com

Pour postuler envoyer par mail un CV et une lettre de motivation



Le service civique est un outil au service des clubs pour des actions sociales et citoyennes

#LePouvoirDetreUtile



US BEAUREPAIRE HANDBALL

264 Av. Charles de Gaulle – 38270 BEAUREPAIRE
handball-beaurepaire.fr